

la population venait des grands centres ; le besoin du luxe y diminuait le nombre et la fécondité des mariages dans les classes riches, et la misère y dépeuplait les classes pauvres dans des proportions anormales ; comme de nos jours, l'invasion des villes par les campagnes devenait une cause perturbatrice qui altérait profondément aussi les conditions du développement régulier de la population (1).

III.

L'émigration des campagnes qui s'est produite, en France, pendant la période de 1851 à 1856, constitue un trouble sérieux dans l'économie et dans les conditions générales de la société, trouble dont les conséquences pourraient devenir funestes, si l'on n'avais à y porter un prompt remède.

Sans doute, la France est douée d'une grande énergie de fécondité ; mais pourtant il ne faudrait pas la laisser pencher trop longtemps vers des tendances qui pourraient amener l'affaiblissement de la production agricole par l'affaiblissement de la population rurale. Il y a, pour les nations, comme pour les individus, des lois générales qui dominent, et d'où sort inévitablement leur prospérité ou leur ruine.

On l'a dit souvent : l'agriculture est la grande force d'un État, la force qui nourrit le pays, et qui lui donne des soldats robustes pour sa défense (2). « L'agriculture,—a dit Louis Napoléon dans un travail devenu historique, publié

(1) A Rome, le luxe amenait l'affaiblissement de la population par la diminution des mariages, et, dans les mariages, par la diminution du nombre des enfants. Dans les classes pauvres, l'affaiblissement résultait de la grande mortalité qu'entraîne toujours la misère.

(2) Cent cinquante ans au moins avant J.-C., Caton l'ancien, dans son